L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 3 DECEMBRE 1891.

THEATRE DE L'OPERA.

REPRISE DE FAUST.

Le spectacle projeté pour ce soir était, ainsi que nous l'avions d'abord annoncé, *le Prophète*. Mais, on le sait, c'est là l'un des ouvrages les plus redoutables du grand répertoire. Immenses est l'ensemble; à l'infini sont les détails; pas une page qui, au chant ou à l'orchestre, ne présente de sérieuses difficultés, et, pour les vaincre toutes, il est toujours besoin d'un très rude labeur. A plus forte raison quand les divers sujets composant une troupe se trouvent réunis pour la première fois.

Au théâtre de l'Opéra on est, depuis un tiers de siècle, rompu aux luttes de force; de tout temps, au cours de cette période, il a fallu se réaliser aux marches forcées, et monter des partitions en cinq actes en moins de temps que pour le plus modeste vaudeville autrefois. Le public, avide de renouvellements de spectacles, le veut ainsi, et absolument perdu serait le directeur qui ne se soumettrait pas à cette loi. *Dura lex, sed lex.*

L'effort paraît plus pénible encore, nous le répétons, alors qu'il s'agit d'une pièce comme *le Prophète*. On a bien tout tenté afin de le faire passer aujourd'hui, mais à la dernière heure on a jugé prudent de ne persévérer point dans la tentative. Donc la composition matresse de Meyerbeer a été ajournée afin que cette reprise soit plus complétement satisfaisante. *Faust* lui a été substitué.

Un moment il était à craindre que l'opéra de M. Gounod ne nous fît pas défaut pendant la présente saison. On disait, paraît-il, devant une grave intervention; un entrepreneur américain interdisait la dite représentation, en se disant le seul autorisé, de par vente de privilège, à faire jouer *Faust* aux Etats-Unis. L'intervenant est-il entré en arrangements, ou la direction a-t-elle passé outre? Nous l'ignorons. L'important est que l'œuvre nous est rendue; et, par parenthèse, nous espérons bien aussi qu'il en sera de même pour *Carmen* dont l'exploitation exclusive est également réclamée par nous ne savons plus quel impresario des Etats-Unis.

Cette façon actuelle de disposer des ouvrages littéraires et lyriques n'est pas sans dangers, soit dit en passant, pour notre Opéra, dont le budget a déjà subi des montées fort rudes.

Ces privilèges ne s'acquièrent qu'à gros deniers, spécialement quand on les sobite de seconde main, à la dernière heure, au moment où l'on en a impérieux besoin. Il faut le plus souvent se résigner à être chèrement rançonné.

Quoi qu'il en soit, et en attendant la solution pour *Carmen*, nous tenirons en possession de *Faust*, et, si nous en jugeons sainement, la troupe de M. Maugé recèlera d'excellents éléments, des éléments de nature à jeter sur cette belle œuvre un éclat qui lui manque malintes fois, mais tout spécialement la saison dernière.

Faust compte parmi les opéras les plus goûtés du public américain; il faut le reconnaître: le succès n'en fut jamais hésitant ici; à peine le produit à la rampe qu'il avait un commencement de vogue, qui alla sans cesse grandissant et s'est maintenu dans ce mouvement ascensionnel.

On ne l'a pas oublié, tel ne fut pas l'événement, quand l'ouvrage fut produit au Théâtre Lyrique de Paris, en 1859, avec Mme Miolan Carvalho, MM. Barbot, Balanqué, Reynald, etc., comme créateurs.

La seconde n'accentua qu'un bout de plusieurs mois, après que Michot eût succédé à Barbot; et dix ans après, il devait être bien plus éclatant encore et grandir le prestige du nom de Gounod, en passant à l'Académie Impériale de Musique d'abord, remanié en grand opéra et avec le splendide complément de son incomparable ballet.

Depuis lors la partition, traduite en toutes langues, n'est promenée triomphalement partout, où existe une scène lyrique, et l'œuvre a valu à l'éditeur Choudens, son acquéreur, d'incalculables millions, après avoir payé à Gounod—une fois pour toutes—la maigre somme de dix ou quinze mille francs, croyons-nous.

Elle abonde en beautés cette composition d'un musicien, vraiment rêveur, vraiment poète; mais comme elle a été outrageusement traitée parfois! On connaîtrait quelques uns de ses nouvelles—scènes française, américaine, ou allemande, nous y retrouvons—sur les deux dernières scènes spécialement—des *Faust*, des Marguerite, des Méphistophélès, que, par une justice sévère, mais salutaire, mais exemplaire, on aurait dû condamner aux travaux forcés de s'entendre ses mêmes, durant une longue période.

La nécessité du talion s'impose ainsi quelquefois sur le terrain artistique!

L'exécution de *Faust* est confiée aux artistes suivants:

Faust..... M. Verhées
Méphistophélès..... M. Dulin
Valentin..... M. Roy
Marguerite..... Mme Calgnart
Siébel..... Mlle Vallier
Marthe..... Mme Conti

Soignée encore la partie chorégraphique: au second acte, la Kermesse: Grande Valse; au huitième tableau: *La Nuit du Valpurgis*, grand ballet réglé par M. Rougier, dansé par Mmes Antonelli-Rougier, Katerl, Ferraro et le corps de ballet.

Samedi, *L'Africaine*.

On annonce, pour la matinée de dimanche, *les Huguenots* avec M. Paulin, dans le rôle de *Raoul* et Mme Calgnart, dans celui de *Valentine*.

Le soir, reprise de *la Mascotte*.

Théâtre St-Charles.

L'autre jour, à l'Académie de Musique, un dramatiste américain nous expliquait, dans *Alabama*, et non sans talent la vie au bord, dans les Etats-Unis. Le tableau avait de l'attrait et vous n'avez pas oublié que le résultat fut des plus heureux pour la pièce, sans préjudice et la cause.

Aujourd'hui, la pièce à côté, c'est à dire au St Charles, c'est l'existance nouvelle, au sein de la Nouvelle Angleterre que l'auteur portraitiste dans *Cœla Hiver*, nous dévoile et initie. Et, à la masse du public, s'il en faut juger par le nombre des auditeurs que, chaque soir, ramène ce même titre.

La pièce sera redonnée ce soir; elle est agrémentée, ainsi que nous avons dit toute comédie anglo-saxonne, de chansons et de danses qui n'exigent si vertueuses hors ligne, ni chorégraphes de premier rang.

Grand Opera House.

This Little Tycoon ne manque jamais son effet; depuis dimanche, à chaque soirée, à la matinée de mercredi, recette somptueuse. Il en sera ainsi jusqu'à samedi soir, terme de l'engagement actuel de cette troupe, qui, en nous quittant, va reprendre sa tournée dans les Etats-Unis, sous la direction de M. Grasewall, ou de son représentant.

La pièce est certainement connue de la plupart de nos lecteurs; nous pouvons donc nous borner à écrire que la mise en scène, le spectacle en sont plus soignée que jamais. Très justement recommandée aussi la troupe; et jamais M. E. Gravin ne produisit plus d'effet dans le rôle du général Kuiskerbocker, dont il est le créateur.

Ce soir sixième représentation.

Le Sirop de Duconge.—Ce remède bien connu et d'une valeur réelle pour la toux, les rhumes et le croup est aussi populaire que jamais. Il est infaillible et est aussi doux, aussi agréable au palais que l'ambroisie des dieux. En vente chez tous les pharmaciens, $1 00 la bouteille.

Madame, à une nouvelle bonne.

—Vous n'avez pas besoin de descendre vos eaux sales; jetez les simplement par la fenêtre. Regardez seulement où elles tombent.

—Oui, madame.

Un peu plus tard, madame entend un brouhaha devant la porte.

—Qu'y a-t-il donc, Marie?

—Madame, je viens de jeter de l'eau par la croisée et j'ai regardé où elle tombait.

—Eh bien!

—Eh bien! elle est tombée sur un sergent de ville.

Petit dictionnaire d'un mouleur lettré:

L'addition—Un marteau.
La construction—Une tenaille.
La multiplication—Une scie.
La division—Un ciseau.

Un mari qui a jeté sa femme par la fenêtre passe en cour d'assises.

Le président au témoin Pichard.—Avez-vous entendu l'accusé proférer des menaces contre son épouse?

—Oui, mon président, il l'a souvent menacée de la mettre à la porte!

Le meilleur de toutes les poudres-levain.—Dernier rapport du gouv. des E.-U.

Royal Baking Powder

ABSOLUMENT PUR.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans 3 décembre 1891.—Indication pour la Louisiane—Temps beau dans la partie nord, légères averses dans la partie sud, vents du nord, léger changement dans la température.

Température du 2 décembre 1891.
Thermomètre de E. A. L. Deutsch, Opticiens, No 145 rue du Canal.

Heure Correspondante at Baronne.	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin.....	56	14
Midi.....	64	18
3 P. M.....	68	20
6 P. M.....	64	18

MARIAGES NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Daniel Gilligan à Mme Anna Warner.
Louis Essig à Mlle Emilie Fuchs.
Walter P. Schaller à Mlle Doris A. Pippo.
Louis Dorsa à Mlle Marie St. Raymond.
Dominick Clasty à Mlle Catherine Lamb.
Hartman Carter à Mlle Sarah Riley.
Chris. Fath à Mlle Katie Laigast.

Naissances.

Mme Chas Kuebel, Jr une fille.
Mme Julius Vollenweider, une fille.
Mme Eugène Aragua, un garçon.
Mme A. Octave Brunet, une fille.
Mme John Mahoney, une fille.
Mme Lawrence Proich, un garçon.
Mme Charles Ruge une fille.
Mme James Comfort, un garçon.
Mme Harrison Wright, un garçon.
Mme Charles Norman, un garçon.

Décès.

Charles Kehl, 5 mois, 305 rue Pleasant.
Joseph F. Argus, 2 mois, 394 rue Gravier.
Bernard Kroenn, 30 ans, rue Liberté, près Perdido.
Peter W. Herrich, 3 mois, coin Union et Derbigny.
Jean Schlosser, 34 ans, coin St-Louis et Broad.
John Peters, 62 ans, 21 rue Englien.
William Berard, 4 mois, 102 rue Mazant.
Frank J. Valle, 31 ans, 188 rue Romanza.
Joseph Pelé, 75 ans, rue Joseph, près Laurel.
Miss Julia Farbell, 50 ans, 100 rue Gasquet.
Louis Heckian, 79 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres.
John Fahey, 70 ans, 103 rue Ste-Marie.
Mme Eugénie Dubernard, 60 ans, 207 1/2 rue St-Philippe.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations:

Mme J. Bourdette à Mme J. D'Hespe, un demi terrain borné par les rues Ursulines, Miro, Galvez et St-Philippe, $450.

L. L. Leonhard à C. P. Leonhard, un terrain borné par les rues Louisa, Dauphine, Piété et Royale, $2,800.

T. J. Fischer à C. J. Kouis, un terrain borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Long et Breslen, $50.

J. Schemel au Firemen's Building Association, un terrain borné par les rues Montégut, Moreales, Bons-Enfants et Feliciana, $820.

S. Reinach à Mme C. Genella, l'îlot borné par les rues Marengo, Gén. Taylor, Long et Breslen, $1,025.

Succession de D. Darms à J. M. Darms, deux terrains bornés par les rues Napoléon, Jena, Carondelet et Baronne, $2,675.

American Homestead Co. à J. M. Coulon, un terrain borné par les rues Cadiz, Constance, Jena et Laurel, $2,000.

M. Murphy au Commercial Homestead Association, un terrain borné par les rues Louisiana, Dryades, Delachaise et Baronne.

Ventes faites à la ville de la Nouvelle-Orléans de terrains bornés par les rues Franklin, Commune, Gravier et Basin par J. H. Wilberding et als un terrain, $12,000.

P. Casse trois terrains, $27,000.

Mme M. Harnan un terrain, $7,000.

Deuxième cour de recorder. L'ordonnance sanitaire E. S. 8 concernant la dite devant la 2me Cour de Recorder, MM. Spear & Escoffier, en vertu de la loi qui ordonne aux propriétaires d'immeubles de fournir à leurs locataires une quantité d'eau suffisante.

Les délinquants sont agents de l'immeuble No 179 rue Royale, où les citernes ne sont pas proportionnées au besoins des locataires qui l'habitent.

MM. Spear & Escoffier ont été mis sous caution de $500 chacun.

Une visite.—L'Association de la Presse du Michigan se propose de visiter la Nouvelle-Orléans vers le 20 janvier. Le général Jastremski, président de l'Association de la Presse de la Louisiane, et le capitaine A. H. Miller, ont convoqué une réunion des membres de la Presse de notre ville, dans le local de la Chambre de Commerce, pour délibérer sur les mesures à prendre en vue de la prochaine visite de leurs confrères du Nord. La réunion aura lieu aujourd'hui, jeudi, à 3 heures.

21e rapport annuel du New Orleans Cotton Exchange.—Tous nos remerciements à M. H. G. Hester, secrétaire de la Bourse au Coton, pour le 21e rapport annuel du "New Orleans Cotton Exchange" qu'il a eu l'obligeance de nous adresser.

Destitution.—Le gouverneur Nicholls vient de destituer "pour cause" M. Peter Farrell, harbor master du port de la Nouvelle Orléans, et lui a donné pour successeur M. George Buchert.

Encore un.—M. R. B. Rowley, l'ex-chef de police, qui depuis le mois de juin occupait la place de caissier à la Banque Coopérative, rue de Chartres, près Bienville, vient de suivre l'exemple des caissiers infidèles dont la liste grossit tous les jours. Il a emporté une somme de $3,500 et il a été impossible jusqu'ici de retrouver sa trace.

Samedi dernier il a remis ses comptes à M. Moutier qui, après vérification les ayant trouvés corrects, a confirmé dans le coffre-fort une somme de $5,000.

Après son départ, M. Rowley qui était resté dans le bureau, ouvrit le coffre et s'empara de $3,500.

Lundi matin, comme il tardait à se rendre à son poste, on envoya chez lui prendre de ses nouvelles et sa femme annonça qu'il avait quitté la maison depuis la veille à 2 heures et n'avait pas reparu. On a immédiatement ouvert le coffre-fort et découvert le vol qui avait été commis.

Un cautionnement de $5000 avait été fourni par M. Rowley par une agence de garantie de Baltimore, aussi la banque est-e le complètement couverte.

Le départ de M. Rowley qui avait été aussi trésorier d'une branche des Chevalier de Pythias, a éveillé les soupçons du trésorier général, M. Wm. Grower, lequel déclare qu'il a emporté $234.40 provenant des collections faites par lui pendant le mois de novembre.

Mr. Rowley avait une réputation d'honnêteté si fermement établie, que beaucoup ont tout d'abord refusé de croire à sa chute, et que celle-ci a causé une surprise générale.

M. Rowley est marié, et père de plusieurs enfants; il était le seul soutien d'une famille de douze personnes.

Le bruit ayant couru que quelque femme était encore la cause de ce détournement, le chef Gaster interrogé à ce sujet, a dit qu'il connaissait trop bien le caractère de Rowley et ses idées au sujet des femmes galantes, pour supposer un instant que cette rumeur fut fondée.

Vol en pleine rue.—Voilà plusieurs fois que se renouvellent rue Baronne, de Gravier à Lafayette, et à peu près à la même heure, des vols d'une audace extraordinaire, qui devraient bien appeler l'attention de la police sur ce quartier.

A 5 heures du soir au moment où deux jeunes filles rentraient chez elles rue Baronne No 116, un individu portant un chapeau gris et un pardessus brun, leur a arraché en passant près d'elles, un paquet d'étoffe qu'elles venaient d'acheter au prix de $9, et un portemonnaie contenant $3. La voleur a pris la fuite par la rue Baronne, pourtant par deux passants qu'il a menacé de son revolver. Ils ne sont arrêtés et il en a profité pour continuer sa course et disparaître.

Cheval emporté—Un cheval attelé à un wagon de la Southern Express Co s'est emporté, hier matin, au coin des rues Magazine et Commune, et la véhicule a fait collision avec un char de la rue Magasin à son intersection avec la rue Commune.

Le char a été endommagé pour $5..

Rixe—Hier, à 7 h. P. M., une rixe a eu lieu à bord du *T. P. Leathers*, au pied de la rue du Canal, entre deux jeunes nègres, John Lazel, âgé de 15 ans, et Mon Augustus, âgé de 16 ans. Le premier a été blessé d'un coup de couteau à la cuisse droite.

Il s'est enfui et a été poursuivi par Sanel qui l'a frappé dans le dos à coups de morceaux de charbons de terre. Il s'est ensuite refugié dans la cale du ferry de la rue du Canal où il a été arrêté par le Cap. Bonett.

COMMUNICATIONS RAPIDES

Un meeting tenu par les habitants du haut de la ville pour les obtenir.

Conformément aux résolutions prises, samedi dernier, à la réunion de citoyens du haut de la ville qui désirent voir le transport des voyageurs se faire plus rapidement sur la ligne de Carrollton, un mass meeting a été tenu hier soir, avenue St-Charles, à la résidence de M. Ily Da Ponte.

On s'est réuni dans le théâtre et 200 personnes environ étaient présentes à l'ouverture de la séance, qui a été présidée par M. A. Abbott.

Celui-ci a expliqué le but de la réunion.

Au printemps dernier, a-t-il dit, une pétition avait été mise en circulation et s'était couverte promptement de 400 noms.

Elle avait pour but de demander à la compagnie de chars de prendre des mesures pour le transport plus rapide de ses voyageurs, mais elle ne fut pas présentée immédiatement au Conseil, parce que l'été était survenu et que beaucoup de personnes étaient absentes. Ce n'est que tout dernièrement, il y a deux semaines, que cette pétition, accompagnée d'une ordonnance qu'il n'y avait qu'à adopter pour résoudre la question, a été soumise au Conseil qui a référé le tout au comité des rues et débarcadères, lequel prendra une décision demain soir.

Vu le refus que pur deux fois on avait obtenu du Conseil, les citoyens ont décidé de prendre d'autres mesures, et à cet effet ils ont tenu samedi dernier une réunion dont le résultat a été la nomination de deux sous-comités de dix membres, dont l'un avait charge de la rédaction d'un mémoire à l'effet de faire comprendre au Conseil le désir des signataires de la pétition.

Ce comité s'étant admirablement acquitté de son travail, le secrétaire va nous en donner lecture.

M. H. Williams, lit le mémoire qui est ainsi conçu:

Aux hon. membres du comité des rues et débarcadères du Conseil de ville de la Nlle Orléans.

A une réunion des citoyens tenue le mercredi 2 décembre 1891, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Attendu que dans notre climat chaud, la santé de la population dépend en grande partie de la possibilité pour les gens peu aisés d'avoir un jardin qui rende leurs demeures agréables et leur permette de respirer une brise fraîche et pure, que pour remplir ces conditions il a fallu étendre la superficie de la ville et que par suite des moyens de communication insuffisants, les habitants impuissants sont obligés de passer beaucoup de temps à se rendre de leurs demeures sur les lieux de leur travail quotidien.

Attendu que depuis une dizaine des expériences pratiques faites dans des centaines de villes plus petites et plus grandes que la Nouvelle Orléans, qui démontré que le système de propulsion électrique appliqué aux chars urbains est devenu le seul qui réunisse la rapidité, la sécurité et l'économie.

Attendu enfin que la rapidité des communications est devenue indispensable et qu'on ne peut l'obtenir que par ce système, nous avons résolu de vous prier instamment de vous prononcer favorablement au sujet de l'ordonnance qui est entre vos mains, et dont le but est d'accorder à la New Orleans & Carrollton RR. Co. le droit d'ériger et d'entretenir les poteaux et les fils nécessaires à la propulsion de ses chars par l'électricité.

Nous demandons en outre que chaque membre du Conseil vote en faveur de la dite ordonnance. Nous demandons qu'il soit rendu justice au peuple et que nous ne restions pas en arrière se étant obligés à perdre inutilement notre temps par suite de moyens de communication trop lents, alors qu'il est aisé d'en obtenir de plus rapides.

Nous désirons que cette ordonnance soit renvoyée au Conseil avec un rapport favorable et qu'elle soit adoptée sans souci des intérêts de la compagnie ou de sa conduite envers la ville, mais simplement dans l'intérêt de la population.

Si cette compagnie en toute autre n'a pas rempli ses obligations envers le public que les autorités l'y obligent, mais n'infligez pas une privation au peuple en lui refusant les avantages d'un rapide transit pour vous venger des délits réels ou imaginaires de la compagnie.

S'il existe des règlements dont l'adoption puisse avoir pour résultat une commodité et une sécurités plus grande pour la population, que le Conseil les adopte et les fasse observer, mais ne prive pas le public des communications rapides, simplement pour discipliner une compagnie.

Signé par les membres du Comité.

Adopté à l'unanimité.

Motion est faite qu'un Comité de 50 membres soit choisi pour présenter ces résolutions au Conseil et lui persuader de s'y conformer.

Il est décidé qu'aux membres de ce Comité se joindront ceux des deux comités choisis samedi dernier.

Le Comité est choisi comme suit:

MM. A. Marshall, W. P. Curtis, B. C. Shields, C. Sprouls, R. R. Forman, R. Eyrich, J. Ward Guley, A. W. Moffatt, H. D. Coleman, W. W. Gordon, P. F. Pascal, H. P. Dart, H. Brewer, C. Byrne, W. Fagan, C. E. Rios, J. W. Heath, E. R. Hunt, H. Abraham, S. Henderson, P. W. Cason, W. C. Shepard, J. Newman, E. Fenner, P. Heiwege, Hy Da Ponte, Thos Sully, W. W. Girardi, P. Lyman, W. P. Randolph, H. B. Stevens, Wesley Lawrence, A. O. Pesson, G. Q. A. Follows, G. W. Sentell Jr, C. Yemi, W. P. Ferret, H. D. McCown, Brown Ayres, E. Hisenhaur, S. D. Moody, W. Hoey, J. Henderson, G. C. Lafaye, J. W. Bowles, E. W. Williams, P. B. Sansom, J. P. Hopkins, L. T. Belt, B. D. Wood, H. Abraham, J. R. Rosch, G. W. Sentell, A. C. Hutchinson, J. R. Bradford, J. H. Underwood, Ambrose Baker, G. Freyhaus, J. J. Jackson, H. P. Hart, C. J. Breaux, S. Ferguson, C. P. Rowland, J. H. Bowles, W. M. Grunewald.

Lecture est donnée d'une lettre de M. W. Hart, de la Electric Light Co., qui déclare avoir eu connaissance d'une rumeur lui imputant l'intention de s'opposer à l'adoption de cette ordonnance. Il nie le fait et ajoute que l'application de l'électricité à la propulsion des chars ne lui sera nullement préjudiciable, et qu'en outre il ne voudrait point entraver cette amélioration si indispensable.

Des remerciements sont votés à M. H. Da Ponte et à la presse et l'on ajourne après avoir décidé que le président aura le pouvoir de convoquer un autre meeting s'il le juge nécessaire.

Camera Club.—Les membres du Camera Club ont tenu hier soir à 8 heures leur meeting mensuel, sous la présidence de M. L. E. Bowen. 17 membres étaient présents.

Le secrétaire annonce que six clichés ont été reçus de M. J. H. Chalker, membre correspondant du club.

Le trésorier est donnée du rapport du trésorier, qui accuse une balance de $134,44 au 1er décembre.

On procède ensuite, comme suit, à la nomination des divers comités:

Comité d'exhibition—T. W. Castleman, J. P. Frazet, J. O. Streck, C. J. Pulda, E. M. Hazel.

Finances—H. Carpenter, M'Gowland, L. F. Lewis, J. Moulton et D. W. Longstreet.

Admission—Dr. W. R. Mandeville, R. H. Palfrey, H. C. Delery, W. W. Boullemer, C. T. Hodges.

Bibliothèque—S. L. Mitchell, P. Reynes, B. F. Albertson.

M. Castleman annonce qu'il a reçu 87 clichés qu'il a envoyés au directeur de l'American Eide Exchange, duquel il a reçu des félicitations.

MM. E. S. Billock et J. M. Usnage, Jr. sont élus membres du club, et la séance est ajournée.

Grand Jury.—Voici les noms de ceux contre qui le Grand Jury a porté mardi des accusations:

Dan Scott, Thos H. Laroque, Emile Leonard, Onofre Triay, Patrick Rowley, Margaret Burke, Victor de Fer.

Willis Vernuille, John Carry, propriétaires de maisons de jeu, trois accusations.

Leon Lamothe, Chas Rush, Louis P. Mattie, propriétaires de maisons de jeu, quatre accusations.

John Miller, propriétaire d'une maison de jeu, deux accusations.

Faitements.—Le trésorier paiera aujourd'hui les pompiers du Sixième District et demain les ouvriers de la ville.

T. P. LEATHERS

Le *Natchez* est arrivé hier dans le port. Le premier, commandé par M. T. P. Leathers lui-même y est arrivé à 8 h. 30, le second à midi.

Leur entrée a été saluée par les sifflements de tous les bateaux du port, et ce singulier vacarme a duré plus d'une demi heure pour chaque bateau.

Aussitôt amarrés, ils ont été assiégés par les visiteurs, dont ils ont fait l'admiration.

Leur aménagement ressemble à ce'ui du *Jesse K. Bell*, déjà décrit. Le *Natchez* a 265 pieds de long et est mu par des machines auxquelles on a été apportées les derniers perfectionnements. Rien n'a été épargné pour qu'il réunisse à la fois toutes les conditions de solidité, dégagement, et de sécurité.

Tout y est disposé de façon à pouvoir éteindre promptement un incendie, le cas échéant. La cloche pèse, paraît-il, 1,100 livres.

En ce qui a l'élégance et au luxe de son ameublement, il serait difficile de faire mieux. La partie réservée aux passagers est un petit palais. Le plancher des cabines, au nombre de 21, est en chêne et noyer noir. Dans les cabines des dames, il est recouvert d'épais tapis.

Le propriétaire et capitaine de ce magnifique bateau est le fils de M. T. P. Leathers, M. B. Leathers.

Le *Leathers* est amarré au pied de la rue du Canal et le *Natchez* au pied de la rue Poydras.

Ils repartiront samedi.

Eye, Ear, Nose and Throat Hospital.—Les membres du comité exécutif du Eye, Ear, Nose and Throat Hospital ont tenu hier soir, à 7 heures 30, leur meeting mensuel, sous la présidence du Dr W. B. Schmidt.

MM. Jos. H. Hincks, J. Aldigé, W. J. Vincent, A. W. De Rosides, W. C. Plower, Chas H. Holl, S. Hernsheim et W. R. Stauffer, étaient présents.

Après lecture des minutes du dernier meeting, le secrétaire donne connaissance de son rapport mensuel:

Cet été admis pendant le mois: 300 malades, dont 165 dans le département des yeux et 135 dans celui des oreilles.

225 étaient adultes, 48 âgés de 1 à 10 ans, 27 de 11 à 15.

Blancs 204, nègres 96, hommes 163, femmes 137, étrangers 54, Américains 47, louisianais 37, Nouvelle Orléans 162.

Il a été donné 2,412 consultations, dont 1,361 dans le département des yeux.

530 opérations ont été faites.

M. Jos H. Hincks, au nom de Mme Jos L. Newcomb, de New York, offre une somme de $500.

En remerciement de cette généreuse donation, les résolutions suivantes ont été adoptées comme étant l'expression de la gratitude du Board, et le secrétaire a été requis d'en envoyer une copie à Mme Newcomb.

"Attendu que la dame J. S. Newcomb, qui a déjà fait ses preuves comme protectrice de la cause de l'éducation à la Nouvelle Orléans, a eu la générosité de donner la somme de $500 à cet hôpital, il est décidé que cette donation libérale étant acceptée sera versée au fonds de construction d'un hôpital, et que l'administration doit ses remerciements à cette dame dont le nom sera inscrit sur une plaque commémorative des œuvres de bienfaisance des protecteurs de cette institution."

La Nouvelle-Orléans doit être assurément reconnaissante de l'intérêt que lui manifeste par sa libéralité, cette dame qui malgré son éloignement ne se fasse point de faire bien parler d'elle. Non contente d'avoir fourni aux jeunes filles les moyens de recevoir une éducation supérieure, elle tend maintenant une main secourable à ceux dont la pauvreté se complique de la maladie.

Il est décidé que l'on achètera une plaque de marbre sur laquelle seront inscrits les noms de ceux dont la donation dépassera $500.

Après l'ajournement de la séance, M. F. E. Carrière a pris à la lumière artificielle, des spécimens de la gorge de Henry Ball, un malade qui souffre d'une tumeur au côté droit du gosier.

Concert.—Samedi prochain aura lieu au Globe Hall, un concert vocal et instrumental, sous les auspices de la Ligue du Sacré Cœur. Le produit du concert sera versé au fonds d'direction d'un asile d'Orphelins dont cette association a projeté la construction.

La fête sera dirigée par les Dames de la Ste-Famille. Prix d'entrée, 25c.

Chute.—Hier matin à 10 h. John Terranova, un enfant de 6 ans, habitant coin Claiborne et Carondelet Walk est tombé en essayant de se glisser derrière la voiture de S. Bornio. Dans sa chute il s'est causé la jambe droite.

Menus faits.—Hier matin à 10 heures, au pied de la rue Crossman, un nègre, du nom de Henry Williams qui travaillait à bord du steamboat *Paul Telasa* a été blessé à la tête par la chute d'un baril.

POLITIQUE.

Tableau des votes acquis jusqu'à cette heure à McKenry et Adams:

McKENRY.		ADAMS.	
Tensas.....	23	Natchitoches.....	17
East Feliciana.....	—	Avoyelles.....	12
East Baton Rouge.....	16	Rapides.....	23
Concordia.....	21	West Feliciana.....	—
Caldwell.....	3	Acrouston.....	14
Lafourche.....	14	Desoto.....	9
Madison.....	19	Plaquemines.....	5
Ouachita.....	15	Claiborne.....	12
Pointe Coupée.....	10	Jackson.....	6
Terrebonne.....	3	St Bernard.....	7
St James.....	3	Union.....	12
St John.....	4	Red River.....	8
St Charles.....	7	Vernon.....	7
Catahoula.....	6	Bienville.....	7
Vermillion.....	8	Ste Marie.....	—
St Bernard.....	—	Lincoln.....	7
Jefferson.....	4	Morehouse.....	8
St Martin.....	8		
Ste Marie.....	—		
Grant.....	11		
Richland.....	6		
East Carroll.....	13		
Total.....	221	Total.....	179

La paroisse Acadie n'est pas comprise dans le tableau ci dessus, les deux factions la réclamant.

Nous répéterons que la Convention se compose de 264 délégués.

Les onze délégués de la paroisse Est Feliciana ont reçu le mandat de voter contre Adams, mais ils sont en même temps opposés à McKenry.

—"The play's the thing" a écrit Shakspeare, un rhume, voilà la chose dit le malade qui lui fait regretter d'avoir jamais vu le jour. Nous nous étonnons de tousser, de perdre le sommeil. Et cependant si nous prenons une bouteille de vieux et sûr Sirop Ducongé, nous ne tousserons plus.

Guérison certaine de l'ivrognerie sans que l'ivrogne s'en doute, d'après la nouvelle méthode d'un célèbre médecin français. Voir un écrit au Dr A. B. de Villeneuve, Homœopathe, 68 rue Nord Remparts. Consultations de 2 à 4 heures P. M.

L'INFLUENCE DE LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE SUR LE DÉVELOPPEMENT DES PLANTES.—Nous avons, plusieurs fois, signalé les expériences faites pour marquer l'influence de la lumière électrique sur le développement des plantes. Une nouvelle expérience a été faite, l'hiver dernier, à la station agricole de la Corneil University, à Ithaca, New York, en vue de déterminer quelle influence la lumière de l'arc voltaïque peut exercer sur la culture des plantes en serre.

Une serre avait été partagée en deux compartiments, dont l'un était éclairé, la nuit, par la lumière d'une lampe à arc de 2000 bougies, suspendue au faîte de la serre, à une distance d'environ 0m. 75 de la surface de la plate-bande ensuivée. Cette lampe marchait à 10 ampères et à 45 volts. Pendant les six premières semaines, l'arc a été laissé à nu, mais ensuite on l'a enfermé dans un globe en verre opale.

L'effet sur les plantes a été d'accélérer, grandement, leur maturité. Plusieurs plantes étaient voisines de la lumière plus cette accélération a été marquée. Le développement en grosseur, la couleur des fleurs, la saveur des fruits, auraient été également améliorés. Le mécanisme de cet accroissement général est attribué à la persistance, pendant la nuit, du mouvement d'assimilation qui, normalement, entre en repos dans l'obscurité.

Deux photographies représentant, l'une un plant de laitues cultivées dans le compartiment éclairé la nuit, et l'autre une plate-bande du même légume dans le compartiment non éclairé. Les premières ont plus du double de la grosseur des secondes, et eut pu être vendues quinze jours plus tôt.

Un sergent de ville à un pochard immobile contre une porte cochère:

—Allons, circules; vous ne pouvez donc pas marcher?....

—Non, honnête agent, non, j'peux pas! Quand j'mets un pied d'vant l'autre, il empêche l'autre de passer!....

X... est accosté, dans la rue, par un bohème aux cheveux abondants, qu'il ne reconnaît pas tout d'abord.

—Ah! c'est toi, fait-il après une courte hésitation. Qu'est-ce que tu as donc de changé?

—Ma chemise! réponse l'autre avec sérénité.

DÉPÊCHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Grève terminée.

Paris, 2 décembre—Une dépêche de Lens, département du Pas de Calais, annonce que les affaires, dans tous les districts miniers, reprennent leur état normal.

Les mineurs en grève dans le département de Lens ont retourné au travail, et l'on n'appréhende pas de nouveaux troubles.

Les troupes qui avaient été détachées pour protéger la propriété et empêcher une émeute, sont retournées à leurs casernes respectives.

La grippe à Paris.

Paris, 2 décembre—Le Dr Brouardel, la célèbre autorité médicale, dit que l'épidémie de grippe a augmenté et qu'il y a eu à Paris des centaines de décès causés par elle la semaine dernière.

Les récents massacres en Chine.

Paris, 2 décembre—Un prêtre qui fut longtemps engagé dans les missions étrangères, est arrivé récemment d'une mission dans le Manchoria, laquelle a duré douze ans.

Au cours d'une entrevue avec lui à l'égard des terribles événements qui ont eu lieu récemment en Chine, il a exprimé des doutes sur l'authenticité des nouvelles ayant trait au massacre de la mission belge.

Il a dit que, d'après sa longue expérience de ce pays et de la population, il ne pouvait croire aux rapports publiés que les insurgés capturent des villes sans rencontrer la moindre résistance, et qu'ils se sont emparés par exemple d'un point aussi important que Lang Tong.

Le gouvernement, a-t-il dit encore, 11,000 hommes de troupes dans cette dernière ville; troupes pourvues des armes européennes les plus modernes. Elles ont des canons Krupp et sont parfaitement versées dans la tactique militaire.

Tout le temps qu'il dura sa mission à Manchoria, la population chinoise n'a jamais molesté les chrétiens étrangers et même les indigènes qui s'étaient convertis au christianisme.

Le dit missionnaire estime que le nombre des chrétiens à Manchoria est de 15,000, dont la direction spirituelle est remise à trente prêtres ainsi qu'un certain nombre de néophytes indigènes.

Pékin, 2 décembre—Les récents télégrammes reçus par le gouvernement relativement à la force des insurgés portent le nombre de ceux-ci à 1,500. Ce serait donc ridicule de supposer qu'une force aussi insignifiante aurait tenté la capture de la capitale, car l'armée de Li Hung Chang, qui est bien disciplinée et bien armée pourrait bien certainement en non bataille rangée; anéantir les forces des insurgés.

Dans tous les cas, les autorités impériales font des préparatifs pour faire face aux troupes des insurgés au cas où la nouvelle serait exacte. Le gouverneur de la dit, et les empêcher d'arriver à la capitale.

Le gouvernement chinois a détaché 1,000 hommes de plus de la garnison des forts à Taku pour renforcer les troupes qui marchent à la rencontre des insurgés. Il y a maintenant 6 000 hommes qui gardent les divers points le long de la grande muraille où l'on suppose que les rebelles essaieront de se frayer un passage.

Londres, 2 décembre.—Un sablegramme a été reçu du consul anglais à New Chwang, un port de la Chine, dans la province de Leao Tong (Manchuria), disant que le bruit courait à New Chwang que la population dans les campagnes à 110 milles à l'ouest s'est révoltée contre les autorités. La dépêche ajoute cependant, que celles ci sont certaines de pouvoir empêcher de nouveaux troubles.

Le dit consul ajoute dans la dépêche qu'un missionnaire presbytérien qui vient arrivé de Kirchow, à huit milles de la rive nord du golfe de Le Tong, rapporte que 200 bandits ont récemment pillé un village dans la province Shing King.

Le pasqin en général dans toute la province est très sévère aux indigènes chrétiens et aux européens.

Les journaux le Siècle et le Matin.

Paris, 2 décembre—Le *Siècle* écrit aujourd'hui que le bruit court que le Pape déclarera prochainement, qu'il désapprouve l'agitation créée par les évêques français contre le gouvernement.

Le Matin dit, que l'ambassadeur français retournera au Vatican, que si le Pape désavoue l'attitude des évêques français.